

nada serait plus ferme. Le Canada devrait continuer à travailler en vue d'un tel régime, mais dans l'intervalle rien n'excuse de n'avoir pas adopté une telle planification dans nos programmes commerciaux comme on l'a proposé de temps à autre dans ce coin-ci de la Chambre.

De peur d'oublier avant de terminer ce que je désire dire, j'aimerais proposer, appuyé par le député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis):

Que l'amendement soit modifié par l'insertion, immédiatement après les mots "les droits du Parlement", des mots suivants: "et du fait de ne pas avoir annoncé de mesure législative établissant un programme complet d'assurance-santé à l'échelon national, qui prévoit la participation des provinces,"

J'ai exprimé des critiques au sujet de ce que le discours du trône renferme et, plus particulièrement peut-être, en raison de ce qu'il ne renferme pas. Cependant, en terminant, je veux changer un peu de thème et féliciter le Gouvernement de certaines des choses qui se trouvent dans le discours du trône. Je suis vraiment heureux de constater qu'il laisse entrevoir une aide financière aux municipalités par l'intermédiaire des provinces. Je suis très content de constater qu'on accordera de l'aide aux universités qui participeront au programme et, comme d'autres à la Chambre, je regrette qu'une de nos grandes provinces n'ait pas jugé bon d'accepter ce qui, à mon avis, est une offre acceptable d'aide à nos universités proposée par le gouvernement du Canada.

Je crois qu'on démontre plus clairement de jour en jour,—de fait, on l'a vu dans l'exemple que le premier ministre a mentionné dans son discours de cet après-midi au sujet de la collaboration entre les deux groupes linguistiques,—qu'on ne désire pas empiéter sur le contrôle des questions qui, aux termes de la constitution, sont dévolues aux provinces. J'ai été vraiment très heureux de voir cette mention dans le discours du trône et de remarquer qu'enfin on prendra des mesures en faveur de nos universités.

Je suis également heureux de constater qu'on doit établir un Conseil canadien. Depuis longtemps je pense que nous pourrions accomplir beaucoup dans notre pays, par l'intermédiaire d'un Conseil canadien, pour favoriser l'octroi de bourses d'études. Quoi qu'il en soit, aucune des mesures qu'on a proposées ne sera suffisante. Les subventions aux universités ne permettront pas non plus d'assurer à nos jeunes gens les occasions qui s'offrent, comme je l'ai moi-même constaté, aux jeunes gens du Royaume-Uni et d'autres pays de l'Europe occidentale de profiter d'une instruction et d'une formation qui leur permettront de jouer un rôle décisif dans leurs pays respectifs.

[M. Coldwell.]

Je constate également avec plaisir qu'on établira un comité de l'autre Chambre pour étudier l'utilisation des terres. J'espère qu'on ne passera pas sous silence les problèmes de l'irrigation et des inondations dans les régions qu'il faudrait drainer. Je compte particulièrement qu'on n'oubliera pas non plus le projet du bras sud de la rivière Saskatchewan qui comporterait de grands avantages pour un important secteur d'une de nos provinces des Prairies.

Je constate, monsieur l'Orateur, que mon temps de parole vient d'expirer. J'espère que mes observations se révéleront utiles et, sur cette note, je reprends mon siège.

**M. Solon E. Low (Peace River):** Monsieur l'Orateur, avant d'entamer mes considérations sur le discours de Son Excellence je tiens à féliciter bien sincèrement les deux motionnaires (MM. Hanna et Robichaud) de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je félicite particulièrement l'honorable représentant d'Edmonton-Sud qui, à mon avis, a prononcé un discours instructif, empreint de modération, et digne d'un homme d'État.

A mon point de vue, monsieur l'Orateur, le discours du trône n'offre pour ainsi dire aucune proposition visant à soulager le Canadien moyen des problèmes obsédants qui le harcèlent depuis quelques années. Le gouvernement a presque complètement oublié le petit, à moins que l'on ne prétende qu'en mettant la culture intellectuelle à sa disposition on a fait un geste digne d'être qualifié de soulagement. Je comprends mal pourquoi le gouvernement se préoccupe tant d'assurer de la culture à la population au moment même où nos compatriotes souffrent d'un régime analogue à celui qui sévit dans la jungle, un régime qui les plonge sans cesse dans l'inquiétude, qui les oblige à vivre à la petite semaine, en se demandant avec inquiétude s'ils pourront faire en sorte que leurs revenus suffisent à leur assurer la nourriture, le vêtement ou le logement. Je suis tout aussi persuadé que quiconque de l'intérêt qu'il y a à ce que les Canadiens puissent disposer de moyens de culture, mais il y a tout de même des priorités. Je pense d'abord qu'il faudrait faire en sorte que les pensions de vieillesse, les allocations aux anciens combattants et autres prestations sociales du même genre deviennent plus conformes aux prix actuels, vu le niveau que ceux-ci atteignent aujourd'hui.

Je félicite le gouvernement d'avoir décidé de voter de nouveaux crédits qui seront confiés au Conseil canadien en vue d'assurer une aide financière aux universités au titre de certains projets de construction. Nos universités ont traversé d'assez graves difficultés. Il faut aussi féliciter le Gouvernement de ce qu'il soit disposé à doubler la subvention an-